

# Ile-de-France : l'écotaxe appelée au secours du passe Navigo

## TRANSPORTS

**La région veut taxer les poids lourds en transit. Elle en attend 100 millions d'euros.**

**Dominique Malécot**  
@DMalecot

Valérie Pécresse ne lâche pas sa promesse électorale de soumettre les poids lourds en transit dans la région parisienne à une écotaxe régionale. Pour tenter de convaincre le Premier ministre de revenir sur le caractère définitif de l'abandon de l'écotaxe en 2014 et de lui donner son feu vert, elle va même jusqu'à lui suggérer qu'une partie de son produit pourrait contribuer à éponger les 300 millions d'euros de déficit du passe Navigo à tarif unique qu'il s'est engagé à financer.

La présidente Les Républicains de la région Ile-de-France fait de cette écotaxe la mesure phare du plan régional d'action pour la qualité de l'air qu'elle compte boucler avant l'été. « *La loi NOTRe nous donne la légitimité pour agir à l'échelle régionale* », a-t-elle rappelé lundi en marge de la conférence régionale sur l'air destinée à préparer ce train de mesures.

Faire payer les camions en transit par l'Ile-de-France rapporterait au moins 100 millions d'euros par an, selon Valérie Pécresse. « *Cela aurait d'abord un effet dissuasif et permettrait de financer différentes mesu-*

*res* », a expliqué Chantal Jouanno, vice-présidente de la région en charge de l'environnement. Elle s'appliquerait, de manière progressive en fonction de leur poids et du nombre d'essieux, aux véhicules de plus de 3,5 tonnes chargeant ou ne déchargeant pas dans la région. Cela passerait par la remise en état des portiques construits pour l'écotaxe nationale.

### Montant « exorbitant »

La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) juge « *exorbitant* » le montant de 100 millions d'euros. Pour elle, le transit par l'Ile-de-France ne représente que 6 % du trafic. « *A raison d'une centaine de kilomètres pour transiter en Ile-de-France, il faudrait que la taxe soit d'environ 4,50 euros par kilomètre pour atteindre les 100 millions de recettes attendues* », affirme-t-elle. La FNTR, qui rappelle que l'écotaxe tablait sur 0,14 euro du kilomètre, ajoute que son abandon a été compensé par une augmentation de 4 centimes des taxes sur le litre de gazole au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Interrogé lundi, Matignon, qui doit faire voter une mesure législative pour autoriser le dispositif francilien, renvoyait sur le ministère de l'Environnement, muet sur le sujet... Pour faire avancer le dossier, Valérie Pécresse compte aussi sur le Parlement. « *Tous les candidats aux régionales s'étaient prononcés pour* », rappelle-t-elle. Dont Claude Bartolone, le président socialiste de l'Assemblée nationale, et Emmanuelle Cosse, la ministre du Logement. ■



La taxe s'appliquerait, de manière progressive en fonction de leur poids et du nombre d'essieux, aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Photo Thierry Thorel/citizenside.com/AFP